



DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

Ville de Vincennes

DOSSIER : N° DP 094 080 19 4238
Déposé le : 14/10/2019
Dépôt affiché le : 14/10/2019
Décidé le : 31/01/2020
Demandeur : Monsieur Haroun BOUCHETA
Nature des travaux : Modification du volume de la toiture, modification des façades et de la clôture et création d'une terrasse côté jardin
Sur un terrain sis à : 8 Villa Beauséjour à Vincennes (94300)
Référence(s) cadastrale(s) : U0021

ARRETE DE RETRAIT

ARRETE N° 22-236

Le Maire de la Commune de Vincennes

Vu l'objet de la demande portant sur :

- pour la modification du volume de la toiture, la modification des façades et de la clôture et la création d'une terrasse côté jardin
- sur un terrain situé 8 villa Beauséjour à Vincennes (94300) ;
- pour une surface de plancher créée de 14 m² d'habitation;

Vu la demande de déclaration préalable obtenue en date du 31 janvier 2020 arrêté n°20-184, au bénéfice de Monsieur Haroun BOUCHETA,

Vu la demande de déclaration préalable n°094 080 21 04292 obtenue en date du 7 mars 2022 arrêté n°22-80, au bénéfice de Monsieur Haroun BOUCHETA,

Vu le courrier de Monsieur Haroun BOUCHETA de demande de retrait de la déclaration préalable n° 094 080 19 4238, réceptionné en date du 25 mars 2022.

ARRÊTE

ARTICLE UNIQUE :

Le retrait de la déclaration préalable susvisée est prononcé.

Vincennes, le 16 MAI 2022
Charlotte LIBERT-ALBANEL

Maire de Vincennes
Conseillère Régionale d'Ile-de-France

